

Les séances ordinaires du conseil municipal
ont lieu à la salle Eugène Anglehart, située
au 109C, Route 132, Saint-Godefroi, QC

Province de Québec
Municipalité du canton de Saint-Godefroi
MRC de Bonaventure

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINT-GODEFROI

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Lumina Horth, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité,

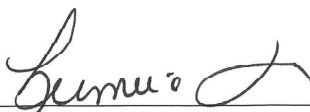
QUE conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité du Canton de Saint-Godefroi a adopté, lors de sa séance tenue le 2 décembre 2025, une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2025.

QUE les jours et l'heure du début de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit :

DATES	HEURE	DATES	HEURE
7 janvier 2025	19h00	2 juillet 2025	19h00
4 février 2025	19h00	5 août 2025	19h00
4 mars 2025	19h00	2 septembre 2025	19h00
1 ^{er} avril 2025	19h00	1 ^{er} octobre 2025	19h00
6 mai 2025	19h00	11 novembre 2025	19h00
3 juin 2025	19h00	2 décembre 2025	19h00

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

Donné à Saint-Godefroi, ce 10^e jour de décembre 2024.



Lumina Horth
Directrice générale et greffière-trésorière